

APPEL À CONTRIBUTIONS POUR UN OUVRAGE COLLECTIF
« L'ÉNONCÉ PHRASTIQUE : DIVERSITÉ DES CHAMPS ET DES STYLES »

Porteurs du projet :

Koffi Ehouman René, Dorgelès Houessou, Fobah Eblin Pascal

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire,
UFR Communication, Milieu et Société,

Laboratoire : Sciences du Langage Appliquées au Discours d'Invention (SLADI)
Centre de recherches : Observatoire National de la Vie et du Discours Politiques (ONVDP)

Les études sur le langage foisonnent, les champs qui s'y intéressent ne manquent pas de crédibilité et de pluralité eux aussi. Mais nombreuses sont-elles à s'intéresser aux phénomènes du langage sous des considérants qui occultent l'énoncé phrastique. Le présent appel à contributions souhaite susciter l'intérêt de la communauté universitaire autour de la phrase comme espace de fluidité, de fragmentation, d'infini, et de fixation pour la pensée humaine et l'impensé. Car l'implicite en énonciation phrastique est aussi signifiant que l'explicite, voire plus.

On se souvient que Buffon réduisait le style à la phrase quand il écrivit que « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux et concis [...] (Buffon, 1992). » La raison en est que la phrase offre plus d'espace que tout autre constituant unitaire du langage pour poser l'évidence d'une expressivité. On s'intéressera donc invariablement aux phrases brèves, lapidaires, linéaires ou segmentées, périodiques ou « phrase-tapisserie », « phrase-tableau », « phrase-panneau » comme le relève, pour le cadre descriptif, Georges Molinié (2014[1986], 165), selon les sensibilités et subjectivités qui la configurent d'un point de vue stylistique.

À la vérité, l'axiologie de la volumétrie phrastique a contextuellement et historiquement évolué. Si Barbey d'Aurevilly est donné en exemple dans un numéro du *Courrier artistique* des années 1860 stipulant que « sa phrase, hachée en vingt tronçons, ressemble à un plat de macaroni » (1865, n° 14, p. 54), on conviendra avec Sancier-chateau qu'un regain d'intérêt pour la brièveté, les réductions, la clarté a conduit à privilégier la concision phrastique. Car « au delà d'une stricte conception grammaticale, la « nouvelle façon d'écrire » impliquait la recherche d'une clarté, c'est-à-dire d'une intelligibilité fondamentale, ennemie de l'ampleur, de la recherche visible, de l'obscurité.(...) l'attention des stylistes est fixée sur les recettes les plus

propres à condenser l'expression » (Sancier-chateau : 1998, 41). La raison en est que le choix du volume phrastique est lié à un imaginaire sociodiscursif toujours spécifique (Dürrenmatt, 2017 & Houessou, 2019).

Ce volume souhaite aussi reconsidérer la grammaire de la phrase. Il s'agit d'une part des déviations ou variations propres au régime littéraire. Celles que Riffaterre appelle des agrammaticalités, c'est-à-dire l'ensemble des libertés que l'écrivain s'offre avec la langue, soit parce que la grammaire mobilisée s'éloigne de la normativité objective, soit du fait que la recevabilité sémantique se trouve affaiblie à cause d'un usage syntaxique hors de toute logique communicationnelle (Riffaterre, 1983 : 15). D'autre part, on envisagera les emplois francophones de la grammaire française dont l'œuvre de Kourouma a sonné la « malinkisation » (Caitucoli, 2007). Ceux-ci pourront ainsi être remis en question et en débat du point de vue de l'appropriation (Kouassi, 2007 & Koffi, 2012) dont ils sont l'objet dans l'aire francophone hors de France.

La structure phrastique des slogans publicitaires ou politiques pourra aussi être questionnée d'un point de vue formel et fonctionnel. En tant que condensé énonciatif, le slogan n'est pas toujours conçu selon le style canonique de la syntaxe française. On dirait même plutôt que ce n'est jamais le cas. C'est cependant sa complémentarité syntaxique à son environnement sémiologique qui garantit non seulement sa complétude sémantique mais aussi et surtout l'efficacité discursive de cet emploi particulier de la phrase (Grunig, 2000 : 75 & Amossy, 2006).

Enfin, il sera question des distorsions phrastiques que la rhétorique et la stylistique, à sa suite, ont érigé en figures du discours dites de formes ou de constructions et incluant, en plus des figures de répétition, l'hyperbate, l'asyndète, la polysyndète, le chiasme, l'hypallage, l'énallage, l'anacoluthie etc. La valeur expressive (Molinié, 2004[1986]) et argumentative (Bonhomme, 1998) de ces figures, ou encore leurs implications pragmatiques (Bonhomme, 2014 [2005]) permettent de redéfinir la notion d'énoncé phrastique selon le contexte.

Une approche de la phrase par lecture générique sera le lieu de considérer les spécificités formelles et sémantiques de ses emplois individuels et particuliers. Ainsi les axes suivants sont retenus pour l'organisation du volume en préparation :

- La phrase littéraire (narration ; poésie ; dialogue dramatique ; description) ;
- La phrase en régime discursif (discours politique ; discours journalistique etc.)
- La phrase en situation d'interaction spontanée ;
- Et la phrase publicitaire dans sa sémiologie énonciative.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006 [2000].
- BONHOMME Marc, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, H. Champion, coll. Bibliothèque de grammaire et de linguistique, 2014 [2005].
- BONHOMME Marc, *Les Figures clés du discours*, Paris, Seuil, 1998.
- BOURKHIS Rhida et BENJELLOUN Mohammed (dir.), *La Phrase littéraire*, Louvain, Academia-Bruylant, coll. "Au coeur des textes" n° 15, 2008.
- BUFFON, *Discours sur le style*, Éditions Climats, Paris, 1992.
- CAITUCOLI Claude, « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français. Théorie et pratique », *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*, n° 2, 2007, 53-70.
- DUBOIS Jean, *Grammaire structurale du français, III, la phrase et ses transformations*, Paris : Larousse, 1969.
- DÜRRENMATT Jacques, « Style, phrase, rythme « hachés » : quel imaginaire ponctuant de la coupure ? », *Linx* [En ligne], n° 75 | 2017, mis en ligne le 23 novembre 2018, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1882> ; DOI : 10.4000/linx.1882.
- FOBAH Pascal Eblin, *Introduction à une poétique et une stylistique de la poésie africaine*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- GRUNIG Blanche-Noëlle, « Slogan publicitaire et recherches cognitives », in Jean-Michel Adam et Marc Bonhomme (sous la direction de), *Analyses du discours publicitaire*, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, 2000, p. 75.
- HOUÉSSOU Dorgelès, « Du style litotique de la brièveté dans *Les quatrains du dégoût* de Bernard Zadi Zaourou », Moussa Coulibaly (dir.), *Esthétique et éthique de la brièveté dans les créations contemporaines : approches brachypoétiques*, Actes du premier colloque international de Brachylogia Côte d'Ivoire sur les poétiques brachylogiques, Éditions Didiga, pp. 158-182, janvier 2019.
- KOFFI Ehouman René, « La syntaxe de l'émotion : prétexte d'une étude parataxique dans *Climbié* de Bernard B. Dadié », *Lettres d'Ivoire*, n° 014, deuxième semestre 2012, p. 69-78
- KOUASSI Germain, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Publibook, 2e édition 2008, 1ère édition 2007
- MOLINIÉ Georges, *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 2004[1986].
- RIFFATERRE Michael, *Sémiotique de la poésie* (Traduit de l'anglais par Jean-Jacques Thomas), Paris, Le Seuil, 1983.
- SANCIER-CHATEAU Anne, « De la syntaxe au style : La quête de la « clarté » au seuil du XVIIIe siècle. Deux figures exemplaires : Du Perron et Du Vair », *L'Information Grammaticale*, n° 78, 1998. pp. 41-49.

MODALITÉS DE SOUMISSION

- Les propositions seront faites sous forme de résumé en français n'excédant pas 500 signes avec les axes de références, les Nom, Prénoms, et coordonnées des (co)auteurs et l'institution de rattachement ;
- Elles sont à envoyer simultanément aux adresses suivantes :
renehouman@gmail.fr ; dorgeleshouessou@yahoo.fr ;
- Le terme limite de réception des résumés est fixé au 15 juin 2020 ;
Les notifications aux auteurs se feront le 30 juin ; Le protocole de rédaction sera transmis à cette même date aux auteurs des propositions retenues ;
Les articles complets devront être proposés le 30 septembre au plus tard ;
- La publication de l'ouvrage collectif se fera dans le courant du mois de novembre 2020 auprès d'une maison d'édition ou une collection universitaire.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Ruth AMOSSY, Professeure, Université de Tel-Aviv (Israël)

Roselyne KOREN, professeure, Université Bar-Ilan (Israël)

Marc BONHOMME, Professeur, Université de Berne (Suisse)

Brigitte BUFFARD-MORET, Professeure, Université d'Artois (France)

Christelle REGGIANI, Professeure, Université Paris IV Sorbonne (France)

Nicolas LAURENT, Maître de conférences, ENS de Lyon - IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) - (France)

Germain Kouamé KOUASSI, Professeur, Université Alassane Ouattara (RCI)

Alain Abia ABOA, Professeur, Université Félix Houphouët Boigny (RCI)

Oreste FLOQUET, Professeur, Université La Sapienza de Rome (Italie)

Nerci NAJATE, Professeure, FLSH Mohammedia, Université Hassan II (Maroc)

Joël JULY, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille, AMU (France)

François KOUABENAN-KOSSONOU, Professeur, Université Alassane Ouattara

Nanourougo COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny